

A pourvoir 1 poste

AGENT D'EXPLOITATION DU DOMAINE PUBLIC (F/H)

Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux – Catégorie C de la filière technique

La direction de la Maintenance et de l'Exploitation de l'Espace Public Direction générale adjointe espaces publics, patrimoine, mobilité durables

Depuis le passage en Communauté urbaine en 2017, l'espace public (*voirie, dépendances, propreté et entretien des espaces verts des communes*) est géré par Caen la mer. L'objectif de maintenir la proximité et la réactivité existantes a conduit à déconcentrer la gestion de ces domaines sur le territoire des communes ou sur des secteurs géographiques.

Dans ce cadre, la direction de la Maintenance et de l'Exploitation de l'Espace Public est chargée de l'organisation générale et de la mise en œuvre des missions relatives aux espaces publics.

MISSION

Sous l'autorité du responsable technique d'Epron, vous assurez l'entretien des espaces verts, le nettoyage de l'espace public, les travaux d'entretien de la voirie, ainsi que l'entretien courant des équipements et des matériels.

ACTIVITES

- Entretien des espaces verts (*taille, plantation, tonte, arrosage, fauchage ...*).
- Nettoyage des voiries, des espaces publics.
- Désherbage du domaine public.
- Ramassage des déchets, des feuilles mortes sur voirie et espaces verts à la pince ou à l'aide d'un aspirateur de voirie.
- Petits travaux d'entretien des chaussées et des trottoirs.
- Collecte des poubelles de ville, remplacement des sacs y compris de distributeurs canins.
- Entretien courant des équipements et des matériels.

PROFIL REQUIS ET COMPETENCES

- ✓ Vous êtes titulaire d'un grade du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (*recrutement direct possible*).
- ✓ Une expérience réussie dans le domaine des espaces verts serait un atout.
- ✓ Vous connaissez les techniques de nettoyage, d'entretien des voies publiques et les règles de sécurité sur voirie.
- ✓ Vous maîtrisez les techniques d'entretien et de création d'espaces verts et savez appliquer les méthodes de désherbage alternatives.
- ✓ Le permis VL est indispensable. Les permis C et E/B seraient un plus.
- ✓ Vous appréciez le travail en extérieur et en équipe, et participez au maintien des voies publiques (*chaussées et abords*) en bon état de fonctionnement et de propreté.
- ✓ Vous savez faire preuve de polyvalence et d'adaptabilité dans l'exercice de vos fonctions.
- ✓ Vous avez un bon relationnel et savez rendre compte à votre hiérarchie.
- ✓ Vous pourrez être amené à travailler sur plusieurs sites dans une même journée et êtes disponible ponctuellement pour travailler le soir, le week-end, jours fériés en cas d'urgence ou en fonction des conditions climatiques (*tempête, inondations, Plan neige...*).

Votre acte de candidature comprenant lettre de motivation et C.V doit être adressé

avant le : 23 septembre 2021

à monsieur le Président de la communauté urbaine Caen la mer

Direction mutualisée des ressources humaines

à l'adresse mél : drh.offredemploi@caenlamer.fr